



Paris, le 26 juin 2006

COMMUNIQUE DE PRESSE BOUYGUES

ACQUISITION PAR BOUYGUES DES ACTIONS DETENUES PAR L'ETAT FRANÇAIS DANS LE CAPITAL D'ALSTOM
--

La Commission des Communautés Européennes a autorisé l'acquisition par Bouygues de la participation de l'Etat français dans ALSTOM (29 051 244 actions soit 21,01% du capital). Les conditions de cette opération annoncée le 27 avril 2006 sont inchangées.

Le transfert et le paiement des actions sont intervenus aujourd'hui lundi 26 juin 2006.

Avec les actions acquises par ailleurs sur le marché, Bouygues détient aujourd'hui 23,26% du capital et des droits de vote d'ALSTOM.

Conformément à la réglementation boursière, Bouygues a déclaré ses intentions pour les douze mois à venir en indiquant principalement qu'elle se réserve de faire augmenter sa participation dans ALSTOM mais qu'elle n'a pas l'intention d'en prendre le contrôle.

Contact presse :
01 44 20 12 01 - presse@bouygues.com

Contact investisseurs et analystes :
01 44 20 12 77 - investors@bouygues.com

www.bouygues.com